

Bruxelles veut créer une Europe de la santé

Tirant les leçons de la crise sanitaire, la Commission propose de renforcer les compétences communautaires en matière de santé. Et annonce avoir signé un contrat de commande du futur vaccin de Pfizer et BioNTech.



Stella Kyriakides, la commissaire européenne en charge de la Santé. (Francois Lenoir/AP/SIPA)

Par **Gabriel Grésillon**

Publié le 11 nov. 2020 à 15:48 | Mis à jour le 11 nov. 2020 à 16:39

Faire de la crise sanitaire une opportunité. Tirant les leçons de la gestion chaotique de l'épidémie au début du printemps dernier, la Commission européenne a proposé, mercredi, de créer une Union européenne de la santé. « *Nous devons être prêts pour la prochaine pandémie* », a plaidé Stella Kyriakides, la commissaire en charge de la Santé.

Au coeur de la proposition de Bruxelles figure le renforcement des compétences du **Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)**. Surveillance renforcée des maladies émergentes, capacité d'action en temps réel, déploiement d'équipes d'assistance dans les Etats européens affrontant une crise : l'ECDC deviendrait le bras armé de cette nouvelle stratégie.

Coronavirus : n'enterrez pas trop vite l'Union européenne !

Viendrait s'y ajouter une nouvelle agence, l'Autorité de réaction sanitaire d'urgence, sur le modèle d'une institution comparable aux Etats-Unis, **la Barda** (Biomedical advanced research and development authority). « *Face aux urgences sanitaires, nous devons rapidement déployer les réponses les plus avancées, médicales ou autres, nous devons connaître les innovations bio-médicales pertinentes, nous devons avoir les capacités de développer et stocker les composants essentiels* », justifie Stella Kyriakides.

Souveraineté

Alors que le rôle centralisateur de la Commission se confirme en matière de santé, comme en témoigne le contrat qu'elle vient de signer avec les sociétés Pfizer et BioNTech afin d'acheter jusqu'à 300 millions de doses de **leur futur vaccin**, ces propositions risquent de susciter des discussions complexes parmi les Etats membres. Si l'idée d'une meilleure coordination fait désormais l'unanimité, rares sont ceux qui envisagent aujourd'hui de transférer au niveau européen un domaine qui figure au coeur des compétences souveraines.

Gabriel Grésillon (Bureau de Bruxelles)